

4/ Travaux

Travaux pour le compte d'un tiers	Tarifs
Réfection d'un m ² de chaussée empierrée	26 €
Réfection d'un m ² de chaussée revêtue d'un enduit hydrocarboné	60 €
Réfection d'un m ² de chaussée d'enrobé	86 €
Réfection d'un m ² de trottoir d'enrobé	58 €
Réfection d'un m ² de tranchée sous accotement stabilisé	11 €
Réfection d'un m ² de pavés	341 €

5/ Terrasses

Considérant que tout mois entamé est dû ;

Considérant que l'occupation du domaine public non autorisée ou toute absence de déclaration du domaine public sera soumise à une taxation d'office comme précisée dans le tableau ci-dessous ;

Considérant que sans nouvelle déclaration, le commerçant se verra appliquer la même facturation que l'année précédente (N-1),

Considérant qu'il convient de maintenir une distinction de deux zones définies comme suit :

Zone 1 : avenue Victor Hugo, place d'Armes, esplanade des Rutènes, parvis nord du Multiplexe, l'ensemble des boulevards du tour de Ville côtés pair et impair, ainsi que les rues comprises dans ce périmètre.

Zone 2 : toute la Ville hors zone 1.

Terrasses fermées (type véranda)	Tarifs
Terrasses fermées et permanentes - par m ² et par an	110 €

Terrasses ouvertes (y compris type barnum)	Zone 1	Zone 2
Terrasses par m ² et par mois	5 €	4 €

Taxation d'office	Tarifs
Pour occupation du domaine public non autorisée (par jour après mise en demeure)	200 €

6/ Occupation du parking du Val de Bourran

Salons et foires exposition Val de Bourran	Tarifs
Parking chemin de Corniche par semaine	300 €
Plateau supérieur Val de Bourran par semaine	1200 €
Plateau inférieur Val de Bourran par semaine	1500 €
Caution	2000 €